

Restauration collective, la révolution dans les assiettes !



■ Page 7

Un nouveau CSU, point d'orgue de la politique de sécurité

■ Page 11

Aux côtés des locataires, Florence Portelli obtient la réhabilitation des Sarments

■ Aménagement - Voirie

- Le complexe sportif Jules-Ladoumègue agrandi et refait à neuf
- Pétanque de Vaucelles : des locaux enfin réhabilités !
- Les avancées de la fibre optique
- Votre cadre de vie s'améliore

p 8 - 10

■ Éducation

- L'ambitieuse politique éducative de la Ville reconnue par l'État
- Inscriptions scolaires et périscolaires 2019

p 12

■ Dossier

Restauration collective : une révolution dans l'assiette de nos enfants et de nos seniors

p 13 - 16

■ Scolaire

- Remise des instruments aux classes orchestres
- Le lycée Louis-Jouvet de Taverny accueille le ministre de l'Éducation nationale

p 17

■ Sport - Vie associative

- L'Ekiden toujours plébiscité par les sportifs
- LX Team JJB, nouvelle association sportive

p 18

■ Seniors

- Une semaine bleue aux couleurs de la Russie
- Un séjour aidant-aidé pour les seniors

p 19

■ Commerce - Emploi

- Taverny, terre de l'entrepreneuriat
- L'institut de beauté a sa Miss
- L'apprentissage, maillon fort de l'emploi des jeunes
- La formation en alternance a du bon

p 20 - 21

■ Environnement

- Taverny reçoit le 1^{er} Prix d'excellence « ville fleurie »
- L'ADVOCNAR et la ville de Taverny veillent au bien-être des Tavernaciens

p 22

■ Culture - Événementiel

- 2^e édition de Lignées d'artistes
- Toujours plus de service à la médiathèque

p 23

■ Coup de cœur

- L'art contemporain au bout du pinceau

p 24



www.ville-taverny.fr



■ Directrice de la publication : Florence Portelli
 ■ Rédaction : Service Communication
 ■ Conception : Richard Cordenier
 ■ Crédits photos : Service Communication, Fotolia

■ Photogravure, impression, brochage : L'ARTESIENNE
 ■ Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
 ■ Dépôt légal : Bimestriel 2019
 ■ Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

Le Maire & son équipe à vote écoute

AGENDA DES PERMANENCES

• M^{ME} LA MAIRE & M^{ME} CHAPELLE

Samedi 16 février de 9h à 11h30

Sans rendez-vous

Service des Sports et de la Vie associative
149 rue d'Herblay

• M^{ME} BOISSEAU

Adjointe au maire,
déléguée aux Solidarités,
à l'Action sociale,
à l'Insertion et au Handicap

Mercredi 6 février de 10h à 11h30

Sur rendez-vous 01 34 18 72 18

CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• M^{ME} CHAPELLE

Adjointe au maire,
déléguée au Logement et à la Santé

Mercredi 23 janvier de 14h à 16h

Sur rendez-vous 01 34 18 41 95

CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• M. GLUZMAN

Adjoint au maire,
délégué au Personnel,
au Développement économique,
à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat

Vendredi 15 février de 9h à 10h30

Sur rendez-vous 01 30 40 50 42

Hôtel-de-Ville

• M. KOWBASIUKE

Adjoint au maire,
délégué à l'Éducation, au Périscolaire
et à la Petite enfance

Les mardis de 16h à 18h

Sur rendez-vous 01 30 40 50 90

Hôtel-de-Ville

• M^{ME} MICCOLI

Adjointe au maire,
déléguée au Sport et à la Jeunesse

Samedi 2 février de 10h à 12h

Sur rendez-vous 01 39 95 90 00

Gymnase André-Messager – Voie des Sports

• M^{ME} PRÉVOT

Adjointe au maire,
déléguée à la Culture
et à la Vie associative

Jedi 21 février de 17h30 à 19h

Sur rendez-vous :

svie-associative@ville-taverny.fr

Service des Sports – 149 rue d'Herblay



■ **Florence Portelli**

Maire de Taverny
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Depuis notre élection en mars 2014, l'équipe majoritaire que j'ai l'honneur de conduire, a toujours fait le choix de l'imagination et de l'action. Ces deux marqueurs sont indissociables dans tous les projets que nous portons à Taverny.

Le pôle de santé pluridisciplinaire, dont les travaux se poursuivent jusqu'au printemps, illustre cette volonté d'anticiper, d'imaginer et d'agir pour le plus grand nombre. L'idée d'un tel équipement m'est venue fin 2012, après avoir convaincu les médecins du bien-fondé de ma démarche, constatant comme vous, l'ampleur de la désertification médicale sur notre territoire.

Nous avons créé aussi la première police municipale en la dotant de moyens à la hauteur de ses missions : véhicules, motos, armement, effectifs en hausse chaque année, etc. sans oublier le déploiement de la vidéo-protection, qui sera achevé à l'automne 2019 comme dans toute notre agglomération. Avec les menaces que notre pays connaît notamment depuis 2015, heureusement que nous avons mis en place une politique de sécurité publique sur Taverny.

Nous avons pris conscience pendant notre campagne de l'impérieuse nécessité d'être exemplaires ! La transparence et l'éthique nous ont conduits à baisser nos indemnités d'élus de 20% dès notre prise de fonctions, de supprimer par exemple la voiture de fonction du maire de l'époque ou bien d'instaurer un appel à projets (transparent !) visant à choisir l'association gestionnaire de l'épicerie sociale, entièrement refaite à neuf au printemps 2018.

Ces pratiques nouvelles sont issues d'un nouveau mode de gouvernance local où l'on ne politise pas l'administration, où l'on ne décide pas en faisant du clientélisme électoral... Notre équipe, composée d'élus de toutes tendances, est issue de la société civile, très peu d'entre nous sommes encartés car notre engagement est avant tout pour la ville que nous aimons et dans laquelle nous évoluons quotidiennement.

La démocratie de proximité ne se décrète pas, elle se vit au quotidien. C'est dans cet esprit que nous avons retravaillé dès 2015 le périmètre jusqu'alors impertinent des conseils de quartier (au nombre de 8 aujourd'hui), créé le conseil municipal des jeunes, le conseil des seniors, le conseil ville-handicap, etc. La mise à disposition des cahiers de doléances et de propositions depuis mi-décembre dernier illustre également cette volonté d'écouter et de dialoguer et ce, bien avant que cela ait été suggéré par le Gouvernement.

Chers habitants, en 2019, nous continuerons à investir durablement pour le présent et l'avenir de Taverny : lancement de l'Agenda 21, ouverture du nouveau pôle médical, nouveau marché de restauration collective (une vraie révolution dans les assiettes de nos enfants et de nos aînés !), restructuration du gymnase Jules-Ladoumègue, réfection complète de la rue de Saint-Prix, lancement des études du futur éco-quartier des Écouardes, rénovation complète des résidences « Les Bruyères » et « Les Sarments II » ou encore, en fin d'année, le démarrage des travaux de la seconde sortie des Portes de Taverny, dossier enterré depuis 25 ans !

À l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'espérance pour chacun d'entre vous, vos proches et vos familles.

Bien cordialement

Florence Portelli

Vu en ville...

■ 13 OCTOBRE 2018

Taverny, terre de sécurité

Avec le soutien de la Municipalité, le centre commercial «Les Portes de Taverny» accueillait pour la première fois, **les rencontres de la sécurité intérieure** à l'échelle du département du Val-d'Oise. Cette manifestation visant à promouvoir les métiers de la sécurité (police nationale, gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers, SAMU, sécurité routière, etc.) a été ponctuée d'exercices coordonnés sous le regard attentif du grand public, venu en nombre tout au long de la journée. En fin de matinée, Madame le Maire a accueilli Monsieur le Préfet ainsi que les différentes autorités et n'a pas manqué de saluer le professionnalisme et l'engagement permanent de nos forces de sécurité.



■ 22 OCTOBRE 2018

Ravivage de la Flamme

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a pour la première fois, participé au traditionnel ravivage de la flamme du soldat inconnu située sous l'Arc de Triomphe de Paris. Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée en présence de représentants de la Fédération nationale André Maginot et du Souvenir Français et a permis à chacun de nos jeunes élus de se recueillir dans ce haut lieu de la mémoire nationale et de prendre part activement au devoir de mémoire.



■ 9 NOVEMBRE 2018

La Rectrice d'académie au collège Georges-Brassens

À l'occasion de sa première visite officielle en qualité de Rectrice de l'Académie de Versailles, Charline Avenel a choisi le collège Georges-Brassens en répondant à l'invitation des classes CHAM de l'établissement dans le cadre de la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Au programme, une restitution extraordinaire de leur projet mémoriel et artistique intitulé «de la guerre à la paix». Un remarquable travail mené par les élèves et les équipes enseignantes avec le soutien de la Ville et du Département.



■ 27 NOVEMBRE 2018
100 bougies pour René Gosselin

Monsieur Gosselin a fêté son 100^e anniversaire au domicile où il a toujours vécu, rue du maréchal Foch, entouré pour cette très belle occasion de sa famille et en présence du maire, Florence Portelli et de Laetitia Boisseau, adjointe au maire déléguée aux Solidarités.

■ 24 DÉCEMBRE 2018
Noël avec les sapeurs-pompiers

Comme chaque année, les maires de Taverny, Beauchamp et Saint-Leu-la-Forêt sont venus saluer les sapeurs-pompiers tabernaciens - de garde lors du réveillon de Noël - et leur dire au nom de tous les habitants, l'estime et la reconnaissance de nos villes pour leur immense dévouement tout au long de l'année. Cette démarche s'est également tenue le 31 décembre lors du réveillon de la Saint-Sylvestre.



■ 5 DÉCEMBRE 2018
Taverny, une ville qui décolle!

Le maire, Florence Portelli est intervenue au SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises) qui tenait sa nouvelle édition au Palais des congrès de Paris. L'occasion pour l'édile de promouvoir aux côtés de Grand Paris Aménagement (GPA), la **zone d'activités des Écouardes**. Thierry Lajoie, directeur général de l'établissement public a conclu son propos en indiquant que « Taverny est une ville qui décolle et où est portée une vision politique pour le présent et l'avenir ».



■ DÉCEMBRE 2018
Festivités de Noël dans les écoles

Dans le cadre des festivités de Noël, le renne de Noël a fait son apparition aux portes des écoles pour saluer les enfants et les mettre dans l'ambiance!





Commémorations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale

Les villes de Taverny et Lüdinghausen ont souhaité faire mémoire commune à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18. Une quarantaine d'élèves du conservatoire de Lüdinghausen sont venus avec leur directeur, Sebastian Koch, pour donner un concert avec les élèves du conservatoire Jacqueline-Robin au théâtre Madeleine-Renaud le samedi 10 novembre. Ces jeunes sont l'Europe de demain.

Au cours de la célébration du souvenir devant le monument aux morts, le dimanche 11 novembre, les maîtrises des deux conservatoires ont chanté leur hymne national puis, l'hymne européen ensemble. Matthias Kortendieck, premier adjoint au maire de

Lüdinghausen, a déposé avec Florence Portelli, maire de Taverny et conseillère régionale d'Île-de-France, une belle gerbe de roses blanches, symbole de la Paix. Les élèves de l'école Foch ont entonné un chant et ceux de l'école privée catholique Sainte-Marie ont lu deux lettres de poilu. Après les discours officiels et les dépôts de gerbe, en présence des anciens combattants, des corps constitués, des élus, des membres du conseil municipal, des deux comités de jumelage de Taverny et Lüdinghausen, des représentants des cultes et des Tabernaciens, tous se sont dirigés place Charles-de-Gaulle pour y fleurir la plaque commémorative des instituteurs morts pour la France durant cette guerre, en présence d'Hervé Drzewinski, inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription. ■



Hommage à Christian Leclaire

Le 19 décembre dernier, notre collègue et ami, Christian Leclaire, nous a brutalement quittés.

Conseiller municipal délégué aux Travaux depuis 2014, Christian s'était distingué par la maîtrise et le suivi des dossiers qui lui étaient confiés. Sa grande disponibilité lui permettait de porter la voix de la collectivité et d'assurer la défense des intérêts de la Ville et de ses habitants.

Il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour servir cette ville qu'il aimait et à laquelle il était sincèrement attaché.

Élu plus qu'investi, toujours sur le terrain, tant dévoué pour la chose publique, soucieux de l'intérêt général, profondément loyal, têtu dans ses convictions, Christian Leclaire avait un grand cœur. Nous ne l'oublierons pas.

Un hommage républicain a été rendu à Christian Leclaire le jeudi 20 décembre dernier à l'occasion du conseil municipal, réuni en séance publique.

Le maire et conseillère régionale, Florence Portelli et l'équipe municipale s'associent à la douleur de la famille et expriment leurs condoléances les plus attristées. ■

Un nouveau CSU, point d'orgue de la politique de sécurité

La Communauté d'agglomération Val Parisis dont fait partie Taverny, s'est dotée d'un Centre de supervision urbain (CSU), centre névralgique de la vidéo-protection, regroupant ainsi toutes les caméras positionnées dans les 15 villes formant le territoire intercommunal.



© Mathieu Aucher

Le vendredi 23 novembre dernier, était inauguré le nouveau CSU de l'agglomération en présence notamment de notre sous-préfet, Philippe Malizard, du président Boëdec et de notre maire et conseillère régionale, Florence Portelli, qui assure également la fonction de vice-présidente de la CAVP déléguée à la Sécurité.



Bientôt 400 caméras opérationnelles

C'est un équipement moderne et à la pointe qui a vu le jour à Franconville-la-Garenne. Le nouveau centre pilote 250 caméras fixes sur l'ensemble de l'agglomération du Val Parisis et à l'automne 2019, c'est un parc de 400 caméras opérationnelles qui filmeront 7j/7 et 24h/24 et pourront ainsi être visionnées depuis un mur d'images composé de 38 écrans.

Taverny, déploiement en cours sans augmentation de la fiscalité

Grâce à l'action de Madame le Maire, notre commune sera bientôt équipée de 27 caméras fixes d'ici à cet automne et viendront remplacer les 5 caméras nomades actuellement déployées à Taverny...et cela sans aucun coût supplémentaire pour le contribuable

tabernacien. Un outil de prévention de la délinquance qui a déjà fait ses preuves dans grand nombres d'affaires judiciaires et d'assistance aux personnes sur la voie publique.

En complément de la police municipale...

Ce dispositif vient renforcer durablement la création en 2014 d'un service de police municipale et en 2017, l'adhésion de la ville au service de la brigade intercommunale de nuit. La ville de Taverny travaille également en étroite collaboration avec les services de la police nationale dans un contexte où les équipes chargées de la sécurité sont appelées régulièrement à collaborer ensemble. La sécurité est la première de nos libertés et des moyens inédits sont déployés dans notre ville depuis la nouvelle mandature. ■

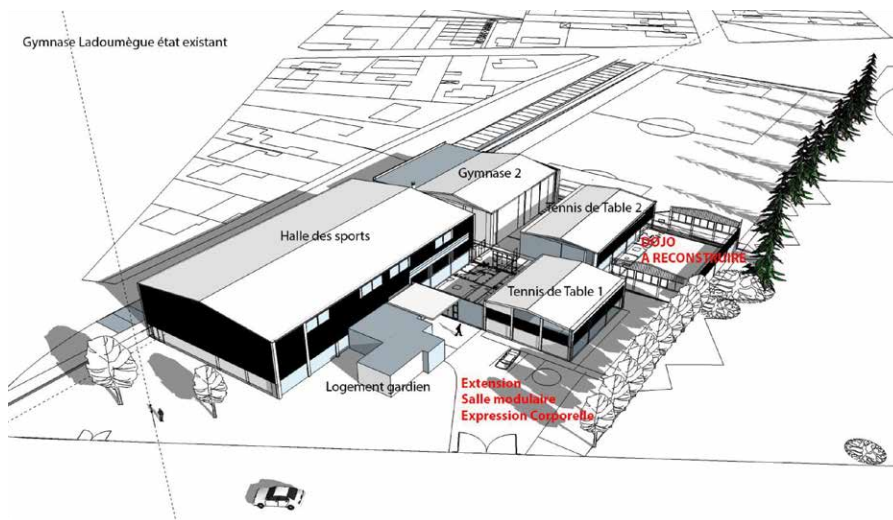
Le complexe sportif Jules-Ladoumège agrandi et refait à neuf

Dans le cadre du projet de revalorisation et de mutation du quartier Sainte-Honorine, la Municipalité a souhaité profiter des travaux de reconstruction du dojo, détruit par un incendie en 2015, pour moderniser et agrandir le Complexe sportif (COSEC) Jules-Ladoumège datant des années 70.

Cette reconstruction permettra de le doter d'espaces modernisés, agrandis, plus accueillants et fonctionnels, avec un agrandissement des salles de tennis de table, un nouveau dojo et la création d'un boxing-club. En outre, les circulations intérieures, la signalétique, la lumière, la ventilation, feront l'objet d'une attention particulière comme souhaitée par la Municipalité.

La conception intègre donc la création d'apports de lumière naturelle et l'amélioration de l'éclairage, notamment grâce à de grandes ouvertures favorisant la pratique sportive.

De même, l'ensemble des circulations a été repensé et chaque pôle a été doté de ses propres vestiaires.



UNE OPÉRATION EN DEUX PHASES

L'opération se décompose en deux phases afin de maintenir les activités sportives pendant tous les travaux qui se dérouleront de février à décembre 2019.

Dans un premier temps, le pôle tennis de table sera intégralement réaménagé et bénéficiera d'une extension de 180 m², offrant ainsi une surface totale de 360 m² modulable suivant le contexte d'occupation.

De nouveaux vestiaires accompagneront cet espace qui donnera sur une terrasse extérieure propice aux temps conviviaux.

La seconde phase de l'opération concernera un nouveau pôle dédié aux sports de combats et d'opposition avec la reconstruction d'un tout nouveau dojo et la création d'une grande salle de boxe.

Le dojo provisoire sera restructuré et agrandi pour une surface totale de pratique de 212 m² et près de 40 m² de vestiaires, et locaux annexes. La salle sera équipée de nouveaux tatamis et d'un nouveau sol sportif, et connaîtra une refonte des systèmes électriques, d'éclairage, de ventilation et de chauffage.

Pour finir, la création d'une toute nouvelle salle de plus de 190 m² et de 50 m² dédiés à de nouveaux vestiaires, permettra d'accueillir le futur boxing-club de Taverny. Ce projet de la Ville, en lien avec un tissu associatif sportif en expansion, permettra de répondre à une attente forte des Tabernaciens et le désir de la Municipalité de s'adapter aux demandes d'activités sportives de ses habitants.

La Municipalité investit près de 1,5 millions d'euros, dont une partie sera prise en charge par l'assurance et les subventions sollicitées par la Ville auprès du département et de la région. ■



Pétanque de Vaucelles: une réhabilitation attendue et qui fait le bonheur des adhérents

Inaugurés par Madame le Maire, les locaux de la rue de Bassano offrent désormais des conditions idéales aux adhérents de l'association pour pratiquer leur loisir et accueillir des compétitions amicales ou officielles.

À l'image de nombreux bâtiments communaux non-entretenus par la précédente municipalité, le local de la pétanque de Vaucelles ne répondait plus aux normes actuelles et a fait donc fait l'objet d'importants travaux de rénovation intérieurs et extérieurs.

Une association bien dans sa ville et dans son quartier

« La Pétanque de Vaucelles » présidée par André Féron, est une association familiale composée de 70 adhérents dont 45 sont licenciés auprès de la Fédération française de pétanque. Historiquement, le local est une donation faite à la ville par Lady Ashburton en 1883. Seule condition : que l'ancien lavoir communal conserve une destination sportive ou caritative. Les adhérents occupent donc les lieux et peuvent pratiquer leurs activités en toute sérénité.

Des travaux indispensables

La Municipalité, soucieuse de soutenir toutes les associations, a fait le choix d'engager d'importants travaux de mise aux normes et de rénovation du local de pétanque. Parmi les nombreux travaux nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurisation du bâtiment : mise en conformité électrique et incendie, mise aux normes PMR, réfec-



tion complète de la toiture et de la pièce de cuisine, plomberie ou encore éclairage extérieur et peinture des sols et des murs du local...

Une inauguration conviviale

Le samedi 15 décembre dernier, Madame le Maire, aux côtés des membres de l'association, des services municipaux et des entreprises prestataires, a inauguré la réhabilitation complète du local de la pétanque de Vaucelles. Un bâtiment désormais fonctionnel et accueillant, entièrement remis aux normes et qui fait la fierté de l'association et de toute l'équipe bénévole du club !

Dans la même mesure, les locaux de la seconde association de pétanque « Les Boulistes de Taverny » située dans le quartier Jean-Bouin, font actuellement l'objet de travaux similaires.

Coût : 83 000€ TTC

Les avancées de la fibre optique

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les avancées de la fibre. Or, la commune est tributaire de l'opérateur et n'est pas maître d'œuvre du projet.

Pour mémoire, à la suite d'un appel d'offre national de l'Etat pour déployer la fibre partout en France, Orange et SFR sont les opérateurs qui ont été retenus. Ils se sont ainsi partagés le territoire national sans que le choix ne revienne aux communes. Ainsi, pour Taverny, notre opérateur est SFR. Régis Gluzman, adjoint au maire, conseiller communautaire en charge du déploiement de la fibre optique, suit activement le dossier.

L'opérateur SFR qui a déjà installé toutes les armoires de rue entre 2017 et 2018, poursuit les déploiements des 11 619 prises par foyer/copropriétés et a commencé par les grands ensembles, comme les Lignièrès.

À la fin de l'année, 43% des foyers tabernaciens seront raccordés. Certains jugeront ce déploiement trop lent, mais pour l'heure l'opéra-



teur jusqu'à fin 2020 pour respecter son engagement de 100% fibré. Il faut pour cela également que les syndics de copropriétés autorisent l'accès à l'immeuble et le votent en assemblée générale afin que l'opérateur mène l'opération à bien.

Pour les particuliers, rappelons que le raccordement entre le point du domaine public et le domicile privé sera à la charge du propriétaire, mais qu'il peut faire l'objet d'une négociation commerciale lors de la prise d'abonnement et du choix de l'opérateur. ■

Votre cadre de vie s'améliore

La Ville améliore au quotidien votre qualité de vie.
Tour d'horizon des travaux de voirie et d'espaces verts.



Dans la continuité du plan de sécurisation des écoles, la Ville a réalisé fin octobre une sortie de « dégagement » à l'école Foch. À côté de l'escalier et du portillon existants, un portail de 2,6 m a été installé et une allée en enrobés, donnant directement sur le point de regroupement dans le parc Pierre-Salvi, aménagée et plantée.

Coût : 8500 € TTC



L'aire de jeux du parc Pierre-Salvi a été réaménagée. Sur la nouvelle dalle béton, un sol souple conforme aux normes de sécurité a été posé. Des jeux à ressort ont été réimplantés.

Coût : 19 000 € TTC



Le **chemin des Hires** a subi une totale rénovation courant novembre. Après un « décroutage » de l'enrobé, la rue a été nivelée puis remise en enrobés sur 120 mètres linéaires.

Coût : 15 200 € TTC



Afin d'attirer un nouveau public au parc aux Oiseaux, le Conseil municipal des jeunes créé un **parcours santé** dont la première étape avait consisté en la création d'un parcours d'exercices. Aujourd'hui l'aménagement se poursuit avec l'implantation de modules sportifs sur une dalle spécialement créée.

Coût : 25 000 € TTC



2019 SERA MARQUÉ PAR DES TRAVAUX DE VOIRIE IMPORTANTS

Avec la construction du nouvel immeuble d'habitation « le Carré Millésime » aux Sarments, les circulations ont été repensées. Ainsi, courant janvier 2019, un **aménagement de voirie en périphérie de la place du Pressoir** permettra une sortie sur le boulevard du Temps des Cerises. De même, les rues et trottoirs seront refaits et un accès à la place sera créée. Du stationnement (environ 10 places) et des plantations seront aménagées.

La **rue de Saint-Prix** étant rétrocédée aux deux communes limitrophes de Taverny et Beauchamp, les communes sont enfin dé-

cisionnaires pour lancer des travaux de réhabilitation jusque-là réservés à l'Agglomération.

Dans un premier temps, des travaux de réfection du réseau d'eau potable débuteront de janvier à avril 2019.

Une 2^e phase de travaux mutualisés avec Beauchamp permettra de procéder à la réfection des voiries de la rue de Saint-Prix, du lycée Louis-Jouvet au croisement de la rue Nungesser et Coli, soit 1,1 km de chaussée et de trottoirs, avec la reprise du giratoire pavé remplacé par un plateau surélevé. ■

Aux côtés des locataires, Florence Portelli obtient la réhabilitation des Sarments

Annoncés pour le mois de mai, les travaux de réhabilitation ont fait l'objet d'une réunion de présentation devant une salle comble de locataires et en présence de la Municipalité, du bailleur social et du cabinet d'architecte.



Lors de cette présentation, Madame le Maire, M. Clément, adjoint au maire délégué aux Quartiers ainsi que M^{me} Chapelle, adjointe au maire déléguée au Logement, ont été extrêmement vigilants à la qualité du suivi des travaux et à la satisfaction des locataires. Ainsi, une chargée de relation locataire sera présente sur le chantier pendant toute la durée des travaux pour assurer le lien avec le bailleur et le constructeur, de plus un cahier de liaison sera mis à la disposition des locataires par Efidis pour remonter les commentaires et demandes.

M^{me} le Maire s'est félicitée que l'ensemble des Sarments retrouve une nouvelle image extérieure qui « donnera du cachet à l'ensemble du quartier sans trancher avec le nouveau programme Vinci immobilier, sur le boulevard du Temps des Cerises ».

Elle a une nouvelle fois insisté sur sa volonté de lutter contre l'habitat indigne. « Trop de locataires connaissent encore des situations insupportables d'hygiène et de sécurité. Nous avons recruté un inspecteur de salubrité qui est à votre disposition à l'Hôtel-de-Ville. N'hésitez pas à informer directement la mairie, la police municipale ou la brigade intercommunale de nuit des incivilités ou de toutes dégradations ».

Pour conclure, M^{me} Portelli a rappelé que la Mairie a insisté auprès du bailleur afin que le parking P3 soit sécurisé et rendu à l'usage des habitants. Malgré le coût des travaux (nettoyage et installation de caméras de surveillance), les loyers des stationnements ont baissé (de 30€ à 10€ par mois en extérieur et 14€ en sous-sol). Cependant, les places ne sont pas plus occupées qu'avant cet effort de sécurisation et la question de la densité de stationnement sur la voie publique n'est pas résolue. M^{me} le Maire a invité les locataires à suivre cet effort commun et à réinvestir les lieux qui leur reviennent, dans l'intérêt de la collectivité.

Des loyers peu impactés, des charges locatives en baisse pour des économies d'énergie

La réalisation de ces travaux de réhabilitation aura un impact sur les loyers, mais aussi sur les charges. Un des effets mécaniques de la rénovation (chauffage, plomberie, isolation) portera sur l'économie d'énergie et la baisse des charges locatives. Efidis a pris l'engagement de faire en sorte que l'augmentation nécessaire des loyers, soit compensée par la diminution des charges. De plus, cette augmentation sera plafonnée à 30€ par logement.

L'augmentation de loyer sera variable selon les logements mais ne dépassera pas les 30€ garantis par Efidis. Dans le cas d'une augmentation maximum de 30€ par mois, elle s'étalera sur deux ans. M^{me} le Maire s'est montrée très attentive à cette déclaration et assure que « l'équipe municipale suivra de près son application dans l'intérêt des locataires ».

Phasage estimatif des travaux sur deux ans

- Janvier à avril 2019 : préparation du chantier
- Mai 2019 : début des travaux (Travaux intérieurs parallèlement aux travaux d'extérieurs qui seront échelonnés par bâtiments (A, D et E, B et C). Les rénovations des escaliers extérieurs seront traitées en priorité pour des raisons de sécurité.)
- Dernier trimestre 2020 : fin des travaux.

Financement

- Coût des travaux : 8,77 M€
- Soit : 32 K€/ logement
- Financement propre Efidis : 30 %
- Financement prêt Caisse des Dépôts : 70 % ■

L'ambitieuse politique éducative de la Ville reconnue par l'État, l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales



C'était une première dans le Val-d'Oise : la signature officielle, le 20 décembre dernier en mairie, du nouveau projet éducatif territorial ainsi que la labellisation du Plan « mercredi » en présence de Madame le Maire, du Sous-préfet d'arrondissement, du directeur général de la Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise et du directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.

L'équipe municipale a en effet engagé depuis 2014 la mise en place d'une politique locale éducative ambitieuse visant à favoriser la réussite de chaque enfant tabernicien, tout en installant un dialogue et un travail de fond avec l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, représentants de l'Éducation nationale, animateurs, partenaires associatifs, etc.).

Ce projet éducatif territorial a été élaboré, à la fois en co-construction avec tous ces acteurs qui interviennent auprès de l'enfant, mais aussi en collaboration avec tous les services municipaux qui prennent part au quotidien des enfants.

C'est donc tout naturellement que la Municipalité a saisi l'opportunité de mettre en place le « plan mercredi » pour apporter un vrai plus aux familles et aux enfants, et accompagner sereinement le retour à la semaine de quatre jours.



En étant l'une des premières villes du département à voir son PEDT validé par les partenaires institutionnels et son « plan mercredi » labellisé, l'ambition de la ville de Taverny, par la voix du maire, Florence Portelli, est de mettre le bien-être des enfants au cœur de sa politique éducative, en partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative. Sa place de territoire innovant est ainsi reconnue et confortée. ■

Inscriptions scolaires et périscolaires 2019

La rentrée 2019 se prépare dès à présent. Les inscriptions des enfants nés en 2016 ou ceux entrant en PS ou CP (et tout nouveau résident à la rentrée 2019 sur la ville), débiteront à partir du **7 janvier jusqu'au 30 mars 2019**.

Dans la foulée et simultanément pour la première fois cette année, vous pourrez procéder à l'inscription administrative de vos enfants aux prestations périscolaires **du 7 janvier jusqu'au 15 juin 2019**.

Cette étape est indispensable si vous souhaitez que vos enfants fréquentent la restauration, les accueils de loisirs du matin et du soir, les études, les mercredis et les vacances scolaires. Elle vous ouvrira également l'accès à la réservation de ces activités, à l'exception de l'accueil du matin qui est maintenu en libre accès.



→ Pour procéder aux inscriptions au service Accueil de la Direction de l'Action éducative situé à l'Hôtel de Ville, veillez à vous présenter dûment munis des pièces suivantes :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- Pièces d'identité des responsables légaux
- Justificatifs de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou gaz)
- Certificat de radiation si l'enfant était précédemment scolarisé
- Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- Numéro allocataire CAF

→ Pour les familles en situation d'hébergement :

- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Attestation d'hébergement établie par l'hébergeant
- Justificatif de domicile au nom de l'hébergé
- Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

→ Renseignements : sscolaire@ville-taverny.fr ou 01 30 40 50 90 ■



Restauration collective :

la révolution dans les assiettes de nos enfants et de nos seniors

La Municipalité, soucieuse de la qualité dans l'assiette à l'école, mais aussi pour nos seniors, a lancé cet été un appel d'offre exigeant, ambitieux et innovant. Le cahier des charges, auquel se conformera le prestataire retenu, devance et anticipe en effet les mesures prises par l'État à l'égard de la restauration collective, et spécifiquement la restauration scolaire, dans le cadre de la loi Egalim*.

* loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

⇒ Les 3 publics ciblés par le nouveau contrat



Les tout-petits

⇒ Crèche « Minipousses »



Les petits

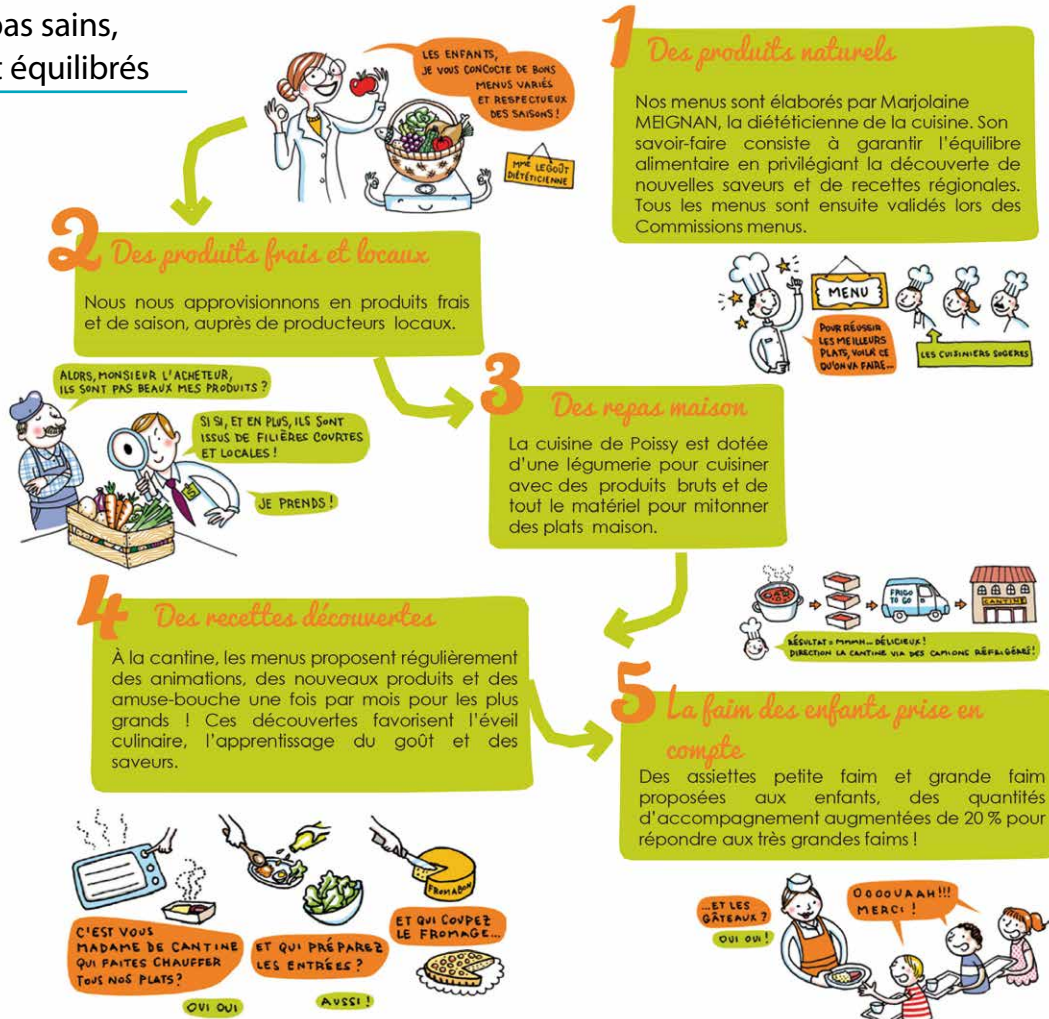
⇒ Écoles maternelles
⇒ Écoles élémentaires



Les seniors

⇒ Résidence Jean-Nohain
⇒ Portage à domicile

⇒ Des repas sains, bons et équilibrés



⇒ 3 publics, 3 accompagnements spécifiques



Les tout-petits

- Purée maison
- Éducation au goût
- Adaptation à l'âge de l'enfant
- Propositions de menus pour le soir

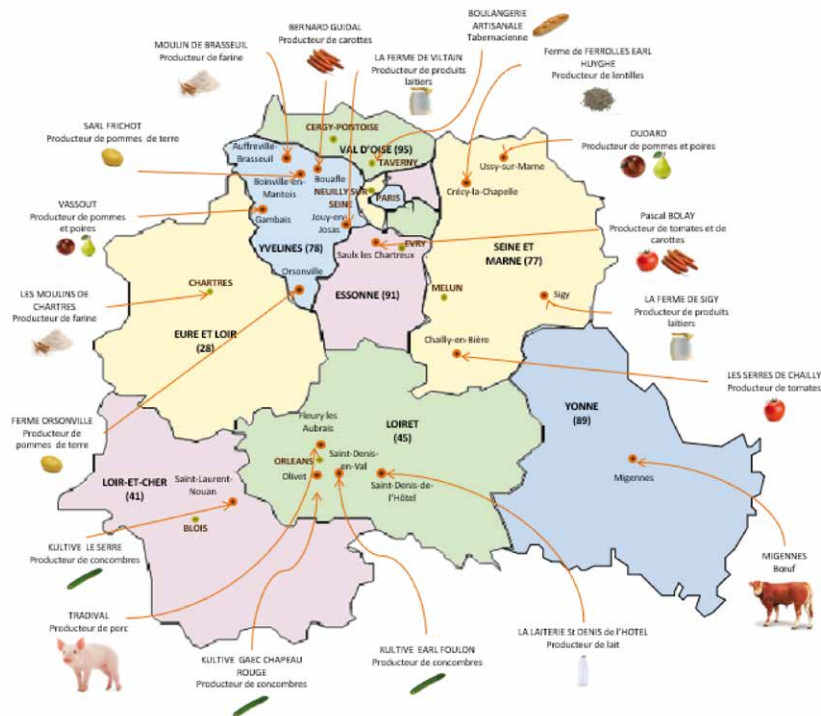
Les petits

- Simplification du parcours
- Adaptation à toutes les faims
- Bar à épices
- Propositions de menus pour le soir

Les seniors

- Un cuisinier sur place pour le FRPA
- Des animations autour du repas
- Des recettes adaptées au goût et régimes alimentaires/santé des résidents

⇒ Des produits locaux



Les aliments durables

- 25 % de produits bio
- Des viandes labellisées « Label Rouge », IGP, etc
- Des fromages AOC
- Des poissons « pêche durable », avec des pratiques de pêche respectueuses et dans des zones de pêche non sensibles
- Des pommes et des poires issues de vergers éco-responsables
- Des produits « fermiers »
- Les œufs issus de l'agriculture biologique ou de plein air

Dans nos recettes

- Pas d'additifs
- Pas d'arômes artificiels
- Pas de conservateurs
- Pas d'OGM
- Margarine 100% végétale
- Mélange des huiles pour les vinaigrettes

LES OBJECTIFS ET AMBITIONS DE CE NOUVEAU CONTRAT DE RESTAURATION COLLECTIVE :

- ⇒ Conjuguer **santé et respect de l'environnement**
- ⇒ Une montée en gamme de la **qualité dans l'assiette** avec plus de 50% de produits durables
- ⇒ Une **adpatation à tous les appétits** et un ajustement des grammages pour prendre en compte à la fois les « **petites faims** » mais aussi les « **grandes faims** »
- ⇒ **Aucune augmentation sur les tarifs** appliqués aux familles
- ⇒ Une **simplification des démarches** pour les familles avec, à terme, une seule interface

Le mot de l'élu



NICOLAS KOWBASIUK

Adjoint au maire
délégué à l'Éducation, au Périscolaire
et à la Petite enfance

Qu'est-ce qui va changer par rapport à la précédente délégation ?

3 grands principes directeurs ont guidé le travail du maire et de son équipe sur la rédaction du cahier des charges :

- **la simplification du parcours de l'usager**, avec une réservation / annulation des repas depuis le portail Famille qui devient la seule interface pour les familles.

- **L'amélioration significative de la qualité dans l'assiette**, avec la définition d'un socle qualitatif des denrées ambitieux fixant un objectif recherché de 50% de produits issus de l'alimentation durable, dont 25% de l'agriculture biologique, par jour. Ce principe est celui qui centralise également toutes les démarches autour de l'adaptation des quantités à la faim de chaque enfant, autour de la présentation des plats (un axe fort et majeur de ce nouveau cahier des charges) ou encore sur une attention portée au « fait maison ».

- **Un ancrage avec la démarche Agenda 21**, en inscrivant les mesures dans le cadre de ce projet fédérateur déployé autour de 3 volets qui sont le volet environnemental, le volet bien-être individuel et collectif, le volet économique.

Comment s'est opéré le choix du délégataire ?

Le délégataire a été choisi au terme de la consultation menée dans les règles de l'art d'une délégation de service public.

Le cahier des charges a été publié en juillet 2018. Les candidats intéressés devaient remettre leur offre pour la rentrée. Chaque offre remise a été analysée et comparée aux attentes définies au cahier des charges. Les candidats ont été auditionnés un à un début

novembre par une commission plurielle composée d'élus et d'agents municipaux qui ont travaillé sur cette DSP, et soutenus par le cabinet de conseil qui a accompagné la ville tout au long de cette démarche. L'audition a permis à chaque candidat de présenter plus amplement les points qui nous semblaient imprécis et argumenter l'offre qu'ils nous avaient remise.

Au terme de cet oral, chaque candidat a bénéficié de quelques jours pour remettre l'offre définitive.

Celle-ci a de nouveau été examinée et comparée. Au terme de cet examen mené au regard de critères techniques fixés dès la consultation, les offres ont été classées et celle arrivant en 1^{er} a été présentée au Conseil municipal du 20 décembre dernier.

En quoi le cahier des charges est-il innovant et avant-gardiste ?

Sans le savoir, le Maire et son équipe ont devancé le cadre légal en exigeant 50% de produits issus de l'alimentation durable dans ses repas.

Ainsi, dès 2019, les Tabernaciens bénéficient d'un contrat de restauration ambitieux, là où les collectivités doivent se tenir à ce cadre à l'horizon 2020.

Par ailleurs, l'inscription de cette politique publique majeure dans le projet fédérateur d'Agenda 21 qui se construit actuellement marque la volonté de faire sens et d'ancrer la restauration collective dans une démarche dépassant le strict cadre environnemental.

La DSP répondra-t-elle aux objectifs de la loi Egalim ?

Si l'État impose aux collectivités l'atteinte de 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité, dont 20% des produits bio, dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022, la Ville de Taverny impose 50% de produits issus de l'alimentation durable dont 25% de produits issus de l'agriculture biologique, dès janvier 2019. Une révolution dans les assiettes !

Remise des instruments aux classes orchestres

Ils étaient 60 à avoir les yeux émerveillés devant les instruments, 60 à intégrer une des deux nouvelles classes orchestres financées par la Ville dans le cadre de sa politique d'accès à la culture pour tous.

Fin novembre au conservatoire de musique Jacqueline-Robin, M^{me} le Maire a en effet remis aux élèves de deux classes de CM1 respectivement à l'école Verdun et à l'école Jean-Mermoz, les instruments percussion, bois et vent, puis les instruments de musiques actuelles (guitare et ampli, saxophone, clavier...), qu'ils pratiqueront pendant deux ans.

M^{me} Portelli a rappelé que *« c'est une vraie chance pour nos enfants de bénéficier de ces classes orchestres, cela permet de développer de nouvelles facultés, de se sentir dignes, d'être plus rigoureux et ouverts aux autres »*.

Un choix politique fort rendu possible grâce à la collaboration de l'Éducation nationale et l'investissement hors normes des équipes du conservatoire. La Ville, qui déploie une politique culturelle forte en



faveur de l'éducation à la musique pour tous dès le plus jeune âge, **a investi près de 34 000€ dans les instruments** prêtés aux familles pendant deux ans. Philippe Dalarun, directeur du conservatoire, leur a recommandé de prendre soin de leur

instrument, de prendre plaisir à sa découverte et leur a donné rendez-vous au premier concert ! Parents et enfants ont signé le contrat de prêt et d'entretien de l'instrument, avant de repartir ravis et fiers avec leurs instruments. ■

Le lycée Louis-Jouvet de Taverny accueille le ministre de l'Éducation nationale

Mardi 20 novembre, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, s'est rendu

au lycée Louis-Jouvet de Taverny pour parler de la réforme du lycée, en présence de Jean-Yves Latournerie, Préfet du

Val-d'Oise, de Florence Portelli, Maire et Conseillère régionale, de notre Conseillère départementale, Laetitia Boisseau et de la rectrice de l'académie de Versailles, Charline Avenel. Le Ministre a ensuite participé à un temps d'échange avec les parents d'élèves et enseignants.



La Rectrice Charline Avenel a présenté le plan d'accompagnement global du Nouveau lycée mis en œuvre dans l'académie de Versailles *« Les chefs d'établissement mènent localement une réflexion de grande qualité pour construire la future carte des enseignements de spécialité en 1^{re} »*. Puis, la Proviseure du lycée Louis-Jouvet, M^{me} Churlet, a présenté la polyvalence de son établissement avec près de 1500 lycéens. ■

L'Ekiden toujours plébiscité par les sportifs

Trois courses pour différents publics ont ponctué la journée du 7 octobre dernier.

Malgré une pluie battante toute la journée, 44 équipes se sont engagées sur l'Ekiden-relais, au départ du terrain de rugby, voie des sports.

Cette course par équipe de 42 km, très attendue par les sportifs, n'a pas été bouđée de même que les courses « Run&Bike », course en binôme à pied et en vélo pour les 10-15 ans, ou l'incontournable « Envol des moineaux », des moins de 10 ans, organisée par l'École Municipale de Sports. Les récompenses ont été remises par M^{me} le Maire et M^{me} Miccoli.

Merci aux signaleurs bénévoles qui ont sécurisé et orienté les coureurs, malgré la pluie. ■



Ayez le reflexe clic'art95

Clic'Art 95 a pour but d'associer des personnes intéressées par la pratique de la photographie amateur par l'échange de connaissances et de savoirs-faire autour des techniques et de l'art photographique.

L'association se réunit une fois par semaine le mercredi de 20h à 22h à la salle polyvalente de la piscine intercommunale de Taverny. Ouverte à toute personne majeure souhaitant acquérir ou développer ses compétences avec son appareil photo reflex, clic art95 organise pour ses adhérents des séances de mises en pratique et des moments d'échanges, des challenges mensuels ainsi que des sorties. ■

Clicart95@gmail.com
Olivier CHEMIN : 06 51 66 28 95
clicart95.canalblog.com

« LX TEAM JJB », nouvelle association sportive

Le JJB (Jiu Jitsu Brésilien) est un art martial de self défense qui vient tout droit du Brésil. Avec des bases de judo, le JJB s'adresse à tout public et remédie aux différences de poids des combattants par la technique de combat. Ouverte à la rentrée, cette jeune association est déjà affiliée à une fédération pour les compétitions depuis 2 ans en France, comme en Belgique ou au Portugal.

Les résultats sont là: en une saison, ils ont obtenu plusieurs titres dont 6 de Champion de France. Aujourd'hui, une soixantaine de pratiquants tabernaciens dont 8 enfants et 20 ados-adultes, sont adhérents à ce sport qu'enseigne Xavier LESIGNE, ceinture noire de JJB.

Retrouvez la LX Team JJB au stade Jules-Ladomègue pour les entraînements deux fois

par semaine, les mardis de 17h15 à 18h15; pour les enfants de 6 à 12 ans et de 18h15 à 19h30 et les jeudis de 17h à 19h30 pour les ados-adultes. L'inscription est possible en cours d'année.



→ Renseignements : www.lxteamjib.fr
Tél. 06 07 48 58 98 (contacter le coach Xavier Lesigne) ■

Une semaine bleue aux couleurs de la Russie

L'édition 2018 de la Semaine Bleue a remporté un vif succès auprès des seniors qui ont apprécié les nouvelles activités. Madame le Maire et Laetitia Boisseau adjointe au maire déléguée aux Solidarités, étaient présentes tout au long de cette semaine, une occasion propice aux échanges.



Moment phare et attendu de la semaine, le déjeuner des aînés les 6 et 7 octobre, s'est déroulé au gymnase André-Messenger décoré pour l'occasion aux couleurs de la Russie et a réuni près de 900 convives qui se sont laissés emporter par les danses folkloriques rythmées et féeriques.

Dans la semaine, la Résidence Autonomie Jean-Nohain a accueilli le «Taverny Chef» pour la troisième fois consécutive. Ce concours intergénérationnel de cuisine entre seniors et jeunes du collège du Carré Sainte-Honorine a toujours ses adeptes.



Les binômes ont concocté un menu spécifique en un temps imparti. Comme l'année précédente, Laura Saintagne, chef du restaurant le «Garde-Manger» à Paris, donnait bénévolement ses conseils culinaires avisés aux équipes.

Le jury composé de Florence Portelli, de Laetitia Boisseau et du corps enseignant ont apprécié les efforts de chacun et récompensé les meilleures réalisations: cette année un velouté de «butter-nut», pour la partie salée, et un crumble pommes-poires pour le sucré.

Premiers prix pour le salé à Marie-Hélène et Néné et pour le sucré à Leïla et Maïssa !



Le défilé costumé, nouvelle animation de l'année, a également enthousiasmé le public de la résidence. Une trentaine de résidents, retraités et personnel du Foyer résidence Jean-Nohain ont confectionné leur déguisement ou ont endossé leurs uniformes de métier, pour défiler en dansant sur le tapis rouge! Humour et second degré garantis! Madame le Maire et Madame Boisseau ont joué le jeu et participé à l'événement en tenue d'époque.

Devant le succès de cette belle semaine, les animations seront à coup sûr reconduites l'année prochaine avec d'autres surprises! ■

Un séjour aidant-aidé pour les seniors

La Ville et le CCAS, conscients qu'il est difficile d'aider au quotidien un conjoint, un aîné ou un proche souffrant d'une maladie invalidante, organisent cette année encore un séjour de répit afin de permettre de partir ensemble en vacances tout en se reposant.

Beaucoup d'aidants culpabilisent et ont le sentiment d'«abandonner» leur proche en s'accordant du temps pour eux. Pourtant, souffler quelques heures ou quelques jours est essentiel pour ne pas s'épuiser, être là au mieux pour son proche. Pour que cette parenthèse soit un vrai moment de repos pour tous les deux, la ville de Taverny propose à ses seniors un séjour «aidant-aidé» de 30 places, pendant 5 jours, au Manoir de la Canche à

Huby Saint-Leu, du 30 avril au 4 mai 2019. Le séjour, en pension complète, propose des excursions et des activités quotidiennes et est ouvert aux seniors de 60 ans et plus, pouvant être accompagnés d'un de leur petit enfant de moins de 18 ans afin de favoriser les liens intergénérationnels. Le tarif du séjour est compris entre 201 € et 336 € par personne selon que vous êtes imposable ou non. ■



→ Pour tous renseignements contactez le CCAS au 01 34 18 72 18
Inscriptions auprès d'Hélène Koenig
du 9 au 16 janvier 2019 de 14h à 17h

Taverny, terre de l'entrepreneuriat

Le 9 octobre dernier, la ville de Taverny a accueilli dans les salles du Théâtre Madeleine-Renaud, le séminaire « création d'activité en Val Parisis » organisé par la Chambre du Commerce et de l'industrie du Val-d'Oise.



Ce séminaire ouvert par M. Régis Gluzman, adjoint en charge notamment du Développement économique et de l'emploi, a réuni 45 participants (acteurs de la création, porteurs de projets, professionnel de l'insertion, agents des communes, financeurs du dispositif).

La journée a permis de dégager des solutions autour des 4 enjeux que sont :

- Visibilité de l'offre
- Attractivité du territoire et ses caractéristiques
- Nouveaux outils d'accompagnement
- Rencontre des publics les plus distants

La soirée des créateurs portée par la CCI 95, qui se décentralisait pour la première fois du siège de la chambre, a réuni à Taverny, 121 participants avec plus de 53% des visiteurs issus du territoire intercommunal. ■

L'institut de beauté a sa Miss

Voilà une façon dynamique de faire la promotion de son commerce et de faire jouer le partenariat local ! Après l'opération « octobre rose » en faveur de la lutte contre le cancer du sein, l'institut de beauté Essenti'elle au 202 rue de Paris a clôturé en beauté son élection de sa miss ambassadrice par la remise des prix début janvier.

C'est Julie qui est la grande gagnante de ce concours pour lequel 14 candidates avaient postulé et dont les trois finalistes se sont « battues » pour les likes des internautes.

Julie et ses dauphines, Eugénie et Alicia, ont reçu de très beaux prix des commerçants locaux partenaires (AG photo, le salon de coiffure New Style, la Boulangerie Degrolard, le fleuriste Le bouquet de Taverny, Pizza Time, Le Madison) et des sponsors beauté.



Dorine et son esthéticienne, Mélanie, ont encore plein de beaux projets dynamiques pour l'institut et pour faire vivre le commerce local et les liens entre les commerçants.

→ www.essenti'elle.fr
contact@essenti-elle.fr ■



L'apprentissage, maillon fort de l'emploi des jeunes

Julien FORGEOT-ZERAH, Tabernacien de 19 ans, a fait sa scolarité au collège Le Carré Sainte-Honorine de 2010 à 2014. Lors de son stage de 3^e, Julien a trouvé sa voie et a poursuivi ses études en tant qu'apprenti au CFA d'Ermont-Eaubonne alors qu'il n'avait pas encore 15 ans. Il a obtenu son CAP et une mention complémentaire lorsqu'il était chez son premier maître d'apprentissage Franck Detaille (DF COIFFURE) à Taverny dans le quartier de Verdun. Il est aujourd'hui en 2^e année de BP et travaille actuellement chez «I Love Hair» à Bois-Colombes. Jeune homme haut en couleur qui se donne à fond dans sa pratique, Julien est très sérieux dans le monde professionnel. C'est accompagné de ses professeurs qu'il a participé en novembre dernier au concours de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) au Palais des Congrès du Futuroscope de



Poitiers. Arrivé médaille d'Or dans la catégorie 100% Men, Julien accède ainsi au concours national. S'il gagne, il intégrera l'équipe de France. ■

La formation en alternance a du bon

Félicitations à la promotion d'apprentissage en alternance du GESCIA, école de la Chambres de commerce et d'industrie (CCI) d'Île-de-France, qui compte de nombreux Tabernaciens dans ses rangs.



Ils ont obtenu leur diplôme en alternance et vont ainsi pouvoir, soit poursuivre leurs études à un niveau supérieur, soit intégrer le monde du travail.

- **Ferreira Lolita** en BAC pro gestion administration
- **Brun Estelle** en BTS assistant manager
- **Jules Alexis** en BTS assistant manager
- **Bonnelle Lauren** en licence CNAM commerce et développement à l'international
- **Dehak Sabrina** en licence CNAM commerce et développement à l'international
- **Ntsama Stéphanie** en licence CNAM commerce et développement à l'international
- **Montanede Marie-Andrée** en licence CNAM comptabilité paie



LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ PAR LE MENU

Vos commerçants du marché sont dynamiques et inventifs! Ils ne manquent pas d'idées pour garnir vos tables ou vous proposer un menu entre amis ou collègues sur le temps du midi ou à emporter pour le soir.

Découvrez leurs cartes dans le dépliant «menu» en libre-service sur l'espace restauration au centre du marché!

→ Le marché de l'Hôtel-de-Ville est ouvert les mardi, vendredi et dimanche.

OUVERTURE D'UN CABINET LIBÉRAL

Martine Sandretti, psychopraticienne, vous accueille à son cabinet libéral à son domicile pour des séances de coaching de vie, de sophrologie...

25 rue de Saint-Prix
Tél. 06 81 33 54 99

UN NOUVEAU MAGASIN DE TÉLÉPHONIE

La boutique «Taverny phone» a ouvert mi-septembre, au 19 avenue de la gare et propose la vente mais aussi la réparation de téléphones, smartphones, tablettes, accessoires, connexion internet, photocopies, impressions et bien d'autres services. Son amplitude horaire d'ouverture (10h-20h) vous permettra facilement de profiter de leurs services.

Tél. 01 39 95 64 25



Crédits photos : CDVO / Jean-Yves Laçôte

Taverny reçoit le 1^{er} prix d'excellence ville fleurie

Conviée à la cérémonie des prix du concours des villes fleuries au Département, Florence Portelli s'est vue remettre le 1^{er} prix d'excellence du jury départemental des villes et villages fleuris, en compagnie de Carole Faidherbe, adjointe au maire déléguée au Développement durable et des services de la ville.

Dès sa première candidature, la ville de Taverny obtient ce prix qui consacre et récompense les efforts fournis par la Municipalité depuis 2014 pour améliorer et développer le fleurissement dans tous les quartiers, embellir la ville et lui redonner du cachet. Ce prix autorise ainsi la ville à candidater l'année prochaine auprès du jury régional qui, lui, attribue les fameuses fleurs du label des villes et villages fleuris. Gardons le cap! ■

L'ADVOCNAR et la ville de Taverny veillent au bien-être des Tabernaciens...



... en défendant le cadre de vie et la santé des populations touchées par le trafic des aéroports d'Île-de-France.

L'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR) mène depuis 1986 une mission d'information et de protection des personnes concernées par les nuisances aériennes des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget. Des nuisances importantes qui peuvent impacter la santé des riverains concernés. Ses actions sont conduites en collaboration avec les élus locaux et les associations environnementales. « Nous demandons de plafonner et de réduire les mouvements sur les plateformes pour diminuer le bruit et la pollution, d'établir un plan de réduction des vols de nuit, la mise en place de trajectoires de vols de moindre nuisance et l'élimination des avions les plus bruyants », précise sa présidente Françoise Brochot.

DES NUAGES À L'HORIZON

L'ADVOCNAR a déjà obtenu des avancées et lancé une action juridique, soutenue par la Ville de Taverny, sur le non-respect d'une

directive européenne par les aéroports : « Leurs Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement sont inefficaces pour réduire les nuisances. Nos requêtes sont en cours d'instruction ». L'association vous invite à vous mobiliser sur la concertation qui sera lancée début 2019 par Aéroport de Paris sur son projet de Terminal 4, qui pourrait générer, en 2024, 50 % de passagers et 500 vols/jour en plus. ■

→ Informations institutionnelles :

Site: www.parisaeroport.fr/passagers/paris-aeroport-change/paris-cdg-change/terminal4-cdg

Adresse mail pour envoyer vos suggestions : terminal4-cdg@adp.fr

ADVOCNAR

Tél. 01 39 89 91 99

contact@advocnar.fr

www.advocnar.fr

Facebook : *Contre les nuisances aériennes de Roissy*

Twitter : @advocnar

2^e édition de Lignées d'artistes des concerts d'exception

Du 30 novembre au 2 décembre, la pratique intergénérationnelle des arts en famille a été mise à l'honneur.



«Le Carnaval des animaux» interprété par Hélène Mercier et son fils Gaspard Dehaene au piano, la comédienne Marie-Anne Chazel en tant que récitante et l'ensemble orchestral de Taverny, sous la direction de Philippe Dalarun.



Quand la musique se vit en famille: de la grand-mère aux petites filles!



Anne Queffélec, l'une des plus grandes personnalités du piano d'aujourd'hui et son fils Gaspard Dehaene, lauréat de plusieurs grands prix. ■

Toujours plus de services à la médiathèque

Depuis le printemps, la médiathèque «Les Temps Modernes» s'est modernisée et a renouvelé ses services pour une offre mieux adaptée.

Nouveau logiciel professionnel, nouveau site! «les-temps-modernes.org» a fait peau neuve, repensé pour mieux vous accompagner. Désormais, vous pouvez consulter un catalogue plus ludique enrichi de visuels, prolonger vos emprunts, réserver vos documents, vous créer des listes personnalisées. Collaboratif, ce nouveau portail vous donne la possibilité d'y contribuer en postant des commentaires ou de suggérer de nouvelles acquisitions à l'équipe.

La médiathèque développe ses services et a installé sur ses 8 ordinateurs publics, le pack office afin de faciliter le travail des élèves et étudiants notamment, mais aussi une nouvelle photocopieuse et imprimante noir & blanc et couleur. L'accès à la wi-fi illimitée et gratuite est toujours disponible sur présentation d'une carte d'identité. Rappelons-le aussi, la médiathèque accueille sur son espace mezzanine le nouvel espace information jeunesse. ■

A vos agendas! 2019

VIDEZ VOS DRESSINGS !

Vos placards débordent ? Donnez une seconde vie à vos vêtements et accessoires ! Voici le rendez-vous à ne pas manquer pour toutes celles et ceux qui aiment la mode et souhaitent acheter sans se ruiner. La ville de Taverny organise un vide dressing le **dimanche 7 avril 2019 à la salle des fêtes de 10h-18h.**

Prix : 10 € les 4 m²

Inscriptions jusqu'au 3 mars 2019

Bulletin de réservation et règlement à télécharger sur le site de la ville à partir du 4 février 2019

FÊTE DE LA MUSIQUE ÉDITION 2019

Vous êtes musiciens amateurs, chanteurs... et vous souhaitez vous produire devant un public? Venez fêter la musique avec nous et faire découvrir votre talent sur la scène ouverte du kiosque du Parc Henri-Leyma, le **vendredi 21 juin prochain.**

Inscriptions jusqu'au 11 mars 2019

Bulletin à télécharger et à renvoyer avec un extrait musical, à evenementiel@ville-taverny.fr

FESTIVAL DU CINÉMA 2019, LE SPORT À L'HONNEUR

Le grand défilé de la parade aura lieu **samedi 8 juin à 11h** au départ de la place Charles-de-Gaulle, jusqu'au Parc François-Mitterrand. Venez participer à ce grand défilé populaire qui vous conduira au Village du Cinéma où vous attendrons de nombreuses surprises.



L'art contemporain au bout du pinceau



Tabernacien récemment installé, Sébastien Barthe, 38 ans, a une passion envahissante! Depuis près de 20 ans, il peint. D'essais peu concluants au début, avoue-t-il lui-même, il en est venu, à force de persévérance, à trouver son style. Portrait à grands traits d'un peintre contemporain.



« C'est à 17 ans que commence sa découverte de l'univers artistique en travaillant en apprentissage dans la décoration d'art. Pendant 5 ans, il est patineur sur bois, c'est-à-dire qu'il donne vie aux volumes avec des pigments de couleur. Des pieds de lampe en passant par la dorure sur cadre, il découvre peu à peu sa fibre artistique et s'essaie, chez lui, à ses premières toiles.

Attiré par l'art contemporain, il commence à peindre pour «s'extérioriser et jeter sur la toile sa jeunesse difficile». Ce travail, il le fait

d'abord pour lui, pas pour plaire, par pour exposer. C'est son refuge, sa libération. Puis petit à petit, la maturité aidant, il se façonne et trouve son concept il y a 3 ans. Il travaillera une ligne horizontale de couleurs et de matières qui sera symbole de sa ligne de vie. Tous ces traits, tous ces points, tous ces éclats de vie qui la parsèment sont autant d'événements positifs ou négatifs.

Bien souvent c'est donc une surcharge émotionnelle qui est à l'origine de sa toile, mais Sébastien Barthe explique qu'il y revient plusieurs fois, qu'il prend son temps et qu'il n'en fait toujours qu'une à la fois.

«Cela peut paraître désordonné, mais tout est réfléchi:

les couleurs, les mouvements, les volumes... Je travaille d'abord le fond puis l'épaisseur. Je peux recommencer plusieurs fois tant que je ne suis pas satisfait. Je suis un peu perfectionniste». Passionné d'arts martiaux et notamment de Jujitsu brésilien qu'il pratique en championnat de France, il y trouve la «précision du geste et de la technique» qu'il met dans son art. Sport et peinture sont deux passions nécessaires à son équilibre.

Le peintre travaille tout type de format et est à la recherche d'un atelier pour pouvoir continuer à produire.

Inspiré par l'art abstrait, il dit de son style qu'il est à la fois moderne et mâtinée de street art. «Ce que

j'aime, c'est qu'il n'y a pas de limite dans l'abstrait quand on regarde. Contrairement à l'impressionnisme. Chacun y voit ce qu'il veut».

S'il n'expose pas, c'est que ce peintre des temps modernes aime à se faire connaître par le bouche à oreille... et les réseaux sociaux. Peintre connecté, il expose sur son compte instagram, pinterest, facebook et a développé sa chaîne YouTube sur laquelle il propose des vidéos tutoriels pour devenir un artiste complet!

«C'est une nouvelle façon d'exposer et de vendre», dit-il, «mes toiles restent abordables selon le format, afin que l'art reste accessible à tous»

Avis aux amateurs!

→ www.youtube.com/channel/UCUjA4LZw-YEw2mnuUtOylzg
www.barthe-abstract.com
 Facebook: www.facebook.com/Sebastien.barthe.abstract

Entretien réalisé par I. Hervé

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.

Groupe de la majorité

Une nouvelle énergie pour Taverny

Notre maire et son équipe travaillent sans relâche depuis maintenant près de cinq années, pour vous redonner la fierté d'habiter Taverny et faire de notre ville un territoire moderne, toujours plus recherché et attractif.

Ce travail collectif à votre service fait l'objet d'un travail de sappe de la part de l'opposition municipale, toujours dans le déni d'avoir été largement battue lors des dernières élections municipales, rejetée sans appel par les habitants qui ne supportaient plus cette gestion hasardeuse conjuguée à des guerres de clans politiques visant la succession où seuls primaient les petits intérêts de quelques-uns au détriment de l'intérêt général !

L'année 2019 à Taverny a beau être placée sous le signe du développement durable - avec le lancement de notre Agenda 21 - nous ne nous attendions pas à ce que notre opposition prenne ce fil conducteur au pied de la lettre. Les mêmes qui composaient les listes socialistes et communistes des dernières élections avancent masqués et se recyclent dans différents groupes soi-disant non partisans pour tenter de s'acheter une virginité, et de faire oublier leur lourd héritage dont nous subissons toujours les conséquences désastreuses.

La liste « Une nouvelle énergie pour Taverny » n'a justement jamais manqué d'énergie et de pugnacité pour mettre en œuvre le programme de mandature sur lequel nous avons

été élus. Nous serons fiers de vous présenter ces prochaines semaines un bilan de tout ce que nous avons fait pour vous depuis maintenant cinq années, conforme à nos engagements pris devant vous et avec l'intérêt général comme boussole.

Une opposition toujours à contre-courant et qui semble finalement se complaire aisément dans son train de retard. Se rappelant qu'une élection aura effectivement lieu dans un an, elle refait surface après cinq années de sommeil et, faute d'arguments tangibles sur les réalisations que nous portons, nous propose en guise de programme un éventail d'attaques personnelles sur Madame le Maire et un cocktail de slogans fourre-tout et de poncifs.

Comptables d'un bilan catastrophique, sanctionnés après vingt-cinq années d'une gouvernance autoritaire et discutable, ce sont les mêmes qui aujourd'hui osent nous donner des leçons de bonne gestion, de transparence et d'exemplarité !

Nous préférons, nous, réfléchir et travailler à des projets très concrets qui améliorent votre quotidien et qui transforment notre ville. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à agir inlassablement en votre faveur, parce que nous aimons notre ville autant que vous.

Groupes de l'opposition

Europe Écologie les Verts

Meilleurs vœux

Avec quelques jours de décalage, indépendants de notre volonté, nous souhaitons une bonne année 2019 à tous les tabernaciennes et tabernaciens. Nous avons terminé 2018 avec une série d'événements propres à nous faire réfléchir. En premier lieu le mouvement des gilets jaunes nous a démontré par la preuve au point où notre société était fracassée, au point où tant de nos concitoyens souffrent terriblement des ravages de ce libéralisme effréné à l'œuvre depuis plus de 30 ans. Nous avons pu mesurer également au point où la personnalité du président Macron était rejetée.

La morgue est toujours détestée par le peuple que cela soit ici ou ailleurs quand, à une politique injuste, s'ajoutent en plus des propos blessants, des comportements indécents, un caractère suffisant. Il y a là les ingrédients de la colère, d'une colère légitime, celle qui doit être soutenue.

2019 et 2020 seront des années d'élections importantes. Le peuple qu'il soit d'ici ou d'ailleurs n'oubliera pas.

Albine Caillé

Front de Gauche

Pour un vrai projet de santé à Taverny

Alors que le Diagnostic Local de Santé effectué par notre agglomération révèle de réelles inégalités en termes d'accès aux soins, l'ouverture prochaine du Pôle Médical de Taverny nourrit légitimement certains espoirs. Mais qu'en sera-t-il vraiment ?

Aboutira-t-il à un réel développement de l'offre de soins sur notre territoire ? Sera-t-il en mesure de répondre à l'augmentation prévue de la population ? Permettra-t-il un réel suivi médical des populations et notamment des plus fragilisées ? Est-il envisagé des actions de prévention ? La mise en place du tiers-payant est-elle prévue ? Qu'en sera-t-il des dépassements d'honoraires ? Quel sera le coût de fonctionnement de la structure ?

Autant de questions restées sans autre réponse en conseil municipal que celle qu'un Pôle Médical a vocation à soigner. Les Tabernaciens jugeront...

Les élus du Front de Gauche

Taverny Socialiste Écologique Citoyenne

Les associations sommées de participer aux opérations de la ville pour être bien subventionnées : est-ce normal ?

Les associations ont eu la désagréable surprise de recevoir un courrier de M^{me} le Maire qui conditionne l'attribution d'une subvention municipale à leur participation aux manifestations de la ville.

Alors que pour les associations porter leur propre projet n'est déjà pas simple à cause d'une crise des financements et du bénévolat, le Maire leur demande en plus d'assumer une participation à ses opérations. La confusion entre associations partenaires de la ville et associations prestataires est réelle : l'argent des Tabernaciens n'est pas fait pour mettre sous tutelle les associations.

À toutes et à tous, très belle année 2019!

Gérard Dagois

Taverny Bleu Marine

Halte au communautarisme dans nos cantines scolaires !

Il y en a vraiment plus qu'assez des revendications communautaristes qui imposent des plats de substitution quand il y a du porc au menu de nos cantines scolaires ! Si certains élèves ne veulent pas manger du porc c'est très simple : soit ils n'en mangent pas, soit ils rentrent déjeuner chez eux.

Il est scandaleux de voir ces plats de substitution dans les cantines des écoles publiques de Taverny ! Est-ce donc cela la Laïcité ?

Existe-t-il des plats de substitution le vendredi pour les élèves chrétiens qui souhaiteraient manger du poisson ? Non.

Alors pourquoi existe-t-il des aménagements particuliers pour d'autres religions ? C'est la question que j'ai déjà posée à notre municipalité mais elle n'y répond pas.

Qui ne dit mot consent.

Alexandre Simonnot
simonnot.fn@gmail.com

Contacts & adresses des services municipaux

■ **Atelier municipal d'arts plastiques**
14 allée des Cavelines
Tél. 01 30 40 79 53
Port. 06 11 35 26 46

■ **Centre communal d'action sociale**
105 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 18 72 18

■ **Conservatoire municipal**
• 174 rue de Paris (siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
• 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

■ **Hôtel-de-Ville**
2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ **Jeunesse**
6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 17 12
• Centre social Georges-Pompidou
Tél. 01 39 95 54 05
• Centre social Vincent-Vigneron
Tél. 01 39 95 53 85

■ **Maison de la Petite enfance**
« Les Minipousses »
9 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 58 40

■ **Médiathèque**
« Les Temps Modernes »
7 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 55 00
www.les-temps-modernes.org

■ **Piscine intercommunale**
Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ **Police municipale**
2 rue des Charmilles
Tél. 01 78 70 52 53

■ **Service Scolaire**
2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 90

■ **Sports - Vie associative**
149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

■ **Théâtre Madeleine-Renaud**
6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 65 10

Taverny' Scope

Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives

Vendredi 1^{er} février de 10h à 12h

■ FRANCE ALZHEIMER GROUPE EXPRESSION LIBRE

«Quand maintenir le lien devient difficile»
CCAS

Renseignements : france.alzheimer@orange.fr

Vendredi 1^{er} février de 18h30 à 20h30

■ 2/3 CONFÉRENCE PHILO

Animée par Blaise Bachofen - « Le libéralisme :
tout le monde en parle, mais de quoi parle-t-on ? »
Médiathèque

Entrée libre - Ouverture des réservations un mois
avant la date de l'événement

Samedi 2 février à 20h

■ BAL FOLK

Organisé par la TAVERNELLE
Salle des Fêtes - Place Charles-de-Gaulle

Entrée libre - Repas partagé
Renseignements 06 74 81 28 95

Dimanche 3 février à 16h

■ 25 ANS DE HIP-HOP

Danse, tout public - Coordination artistique de
Farid BERKI
Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements et réservations 01 34 18 65 10
et sur www.ville-taverny.fr

Du 4 février au 3 mars

■ VIDE-DRESSING DE PRINTEMPS

Salle des Fêtes
Place Charles-de-Gaulle

Inscriptions : via le site de la ville du dimanche 7 avril
de 10h à 18h - 10€ les 4 m²

Mercredi 6 février à 15h15

■ L'HEURE DU CONTE

Pour tous à partir de 4 ans
Animée par Michèle, Mirentxu ou Stéphanie de
l'équipe de la médiathèque.
Médiathèque

Entrée libre - Nombre de places limité
Réservation au 01 30 40 55 00

Vendredi 8 février à 20h30

■ FACT

Danse, tout public dès 8 ans
Théâtre Madeleine-Renaud
Renseignements et réservations au 01 34 18 65 10
et sur www.ville-taverny.fr
La représentation aura lieu à l'espace culturel
L'Orange Bleue* d'Eaubonne!

Samedi 9 février à 20h30

■ CONCERT D'HIVER ENSEMBLES INSTRUMENTAUX DU CONSERVATOIRE JACQUELINE-ROBIN

Salle des Fêtes - Place Charles-de-Gaulle
Département des arts de la scène du conservatoire
Entrée gratuite sans réservation

Lundi 11 février à 20h

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Gymnase des Beauegards
Chemin de la Croix de bois - Herblay-sur-Seine
Renseignements au 01 30 26 39 41

Mercredi 13 février de 15h à 17h30

■ JEUX DE SOCIÉTÉ ET/OU DE WII

Pour tous à partir de 4 ans
Animés par Michèle, Mirentxu ou Stéphanie de
l'équipe de la médiathèque
Médiathèque - Entrée libre

Mercredi 13 février de 18h à 20h

■ CONFÉRENCES SUR L'ART CONTEM- PORAIN 5/8 - OBSERVATEUR

(Jean-marc Bustamante-Philippe Cognée - Andreas
Gursky...)

10€ les huit conférences pour les Tabernaciens
et 40€ pour les extérieurs

Médiathèque

Inscriptions - Médiathèque : 01 30 40 55 00
Rens. service Événementiel : 01 34 18 65 19

Vendredi 15 février à 20h15

■ LES RÉCITALS DU VENDREDI

Élèves de cycles 2 et 3
Conservatoire - 44 rue de Montmorency
Auditorium Benjamin-Godard
Entrée libre - 01 39 60 16 53

Vendredi 15 février à 15h30**■ LES VENDREDIS CINE**

« Un sac de billes » de Christian Duguay (drame historique, 2017, Fr., coul. 1h50) avec Dorian Le Clech, Baptiste Fleurial, Patrick Bruel, Elsa Zylberstein, Bernard Campan.

D'après le roman de Joseph Joffo

Médiathèque

Entrée libre, réservation conseillée

Ouverture des réservations un mois avant la date de l'événement

Vendredi 15 février à 20h30**■ HOROWITZ, LE PIANISTE DU SIÈCLE**

Théâtre, tout public

Spectacle ÉVÉNEMENT, avec Francis HUSTER et Claire-Marie LE GUAY

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements et réservations au 01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Samedi 16 février de 11h à 12h30**■ ATELIERS JEUX D'ÉCHECS**

Sous la houlette de Christophe Paquin, président du club d'échecs d'Ermont

20 participants maximum par session

À partir de 7 ans

Médiathèque

Entrée libre, réservation au 01 30 40 55 00

Ouverture des réservations un mois avant la date de l'événement

Samedi 16 février à 20h**■ CELLORAMA**

Duos de violoncelles de styles et époques différents

Conservatoire - 174 rue de Paris

Auditorium Madeleine-Béjart

Entrée libre - 01 39 60 16 53

Mercredi 20 février de 16h à 17h30**■ ATELIERS TABLETTES POUR LES 8-12 ANS**

MUSIQUE, ENREGISTREMENT ET COMPOSITION – animés par par Bertrand Naivin, professeur d'arts plastiques, président du Festival Animo'collège, auteur de plusieurs livres

Médiathèque

Entrée libre, réservation indispensable

Mercredi 20 février à 19h30**■ LE VOYAGE DE BENJAMIN**

Théâtre, tout public dès 7 ans, mise en scène de Brigitte JAKUES-WAJEMAN

Également en séances scolaires le mardi 19 à 10h et 14h30

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements et réservations au 01 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Judi 21 février de 14h30 à 17h30**■ THÉ DANSANT**

Salle des Fêtes

Place Charles-de-Gaulle

Renseignements et inscriptions au

CCAS 01 34 18 72 18

Entrée 10 € - 5 € pour les Tabernaciens

Judi 21 février à 20h**■ CONSEIL MUNICIPAL**

Salle du Conseil

Rez-de-Jardin de l'Hôtel de ville

Renseignements au 01 30 40 50 60

Samedi 23 à 18h45**■ MATCH DE WATER-POLO NATIONALE 1 TAVERNY /CN LIVRY GARGAN**

Piscine de Taverny

Renseignements au 01 39 60 94 48

Du 23 février au 10 mars**■ OPEN DE TENNIS DE TAVERNY SENIOR+**

Stade Jean-Bouin

113 rue de Montmorency

Renseignements CCT Taverny

01 39 60 37 52

Du 25 février au 1er mars de 14h à 17h**■ UN ARTISTE À TAVERNY**

Sur le thème de la BD (nombre de places limité)

Ateliers d'apprentissage des techniques de dessin et de couleur, initiation à la mise en page

Petite salle de réception du TMR

Inscriptions auprès du service Jeunesse

01 34 18 17 12 et/ou des centres sociaux V. Vigneron au 01 39 95 53 85 et G. Poupidou 01 39 95 54 05

NAISSANCES

- Lila ACLOQUE, née le 2 déc. 2018
- Suhan FOFANA RUFFIN, né le 4 déc. 2018
- Ezio MUREDDU, né le 5 déc. 2018
- Dado DJIKINE, née le 7 déc. 2018
- Lyam WARNET, né le 7 déc. 2018
- Shaheem ABHI, né le 15 déc. 2018
- Raphaël CAOUISSIN, né le 16 déc. 2018
- Kalinka MORONENKO JURANVILLE, née le 17 déc. 2018
- Timané JEAN DESTOOP, né le 23 déc. 2018
- Elyna JEAN DESTOOP, née le 23 déc. 2018
- Jules SINNAPPANE, né le 30 déc. 2018
- Orso PICARD PALHARES, né le 8 janv. 2019
- Tom PIERRET, né le 13 janv. 2019

MARIAGE

- Soizic DECOMBE & Cédric PAMPPIRO, le 29 sept. 2018
- Aurore BRENOT et Kévin VEZARD, le 29 sept. 2018
- Laetitia BEDJIKIAN & Yves DE MACEDO, le 13 oct. 2018
- Shyrel BUYET & Sébastien DEMAZURE, le 20 oct. 2018
- Daniel PRAK & Ghislaine NGUENGA, le 10 nov. 2018
- Cécile PIQUANDET & Morgan SZUBERT, le 24 nov. 2018
- Sophie DA COSTA & Alexandre DUBOST, le 19 janv. 2019

DÉCÈS

- Cécile WARME née ABECASSERA, le 10 oct. 2018
- Gaby DUBOIS, le 17 oct. 2018
- Christian RENAULT, le 21 oct. 2018
- Fernande BRAULT née DAUDÉ, le 24 oct. 2018
- Jean PRIGENT, le 5 nov. 2018
- Madeleine PETIT, le 9 nov. 2018
- Rose CORNY, le 15 nov. 2018
- Jacqueline CANVA, le 20 nov. 2018
- Liliane AMEGLIO née VIGNOBOULE, le 25 nov. 2018
- Jean THIBAUT, le 1^{er} déc. 2018
- Etienne BONANNI, le 16 déc. 2018
- Jean-Pierre BLETIO, le 24 déc. 2018
- Yves HAMON, le 31 déc. 2018

CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES 2019

Envoyez vos vidéos !

Renseignements : 01 34 18 65 19

www.ville-taverny.fr

2019

Lancement de l'Agenda 21



Florence Portelli

Maire de Taverny

Conseillère régionale d'Île-de-France

et le Conseil municipal

*vous adressent leurs
meilleurs vœux*

